

CAUCHY - CHAUMONT & ASSOCIES

S.C.P. de Commissaires aux Comptes
Membres de la Compagnie Régionale de Paris

COMITE ILE DE FRANCE DE LA FEDERATION FRANCAISE DE CYCLISME

Association loi du 1er juillet 1901
1, rue Laurent Fignon
78180 MONTIGNY LE BRETONNEUX

RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES SUR LES COMPTES ANNUELS

EXERCICE CLOS LE 30 SEPTEMBRE 2018

**COMITE ILE DE FRANCE DE LA
FEDERATION FRANCAISE DE CYCLISME**

Association loi du 1er juillet 1901
1, rue Laurent Fignon
78180 MONTIGNY LE BRETONNEUX

**RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES
SUR LES COMPTES ANNUELS**

EXERCICE CLOS LE 30 SEPTEMBRE 2018

Mesdames, Messieurs les Sociétaires,

Opinion

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre Assemblée Générale, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de l'association COMITE ILE DE FRANCE DE LA FEDERATION FRANCAISE DE CYCLISME relatifs à l'exercice clos le 30 septembre 2018, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Sous la réserve décrite dans la partie « Fondement de l'opinion avec réserve », nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la société à la fin de cet exercice.

Fondement de l'opinion avec réserve

Motivation de la réserve

- . Les comptes de l'exercice clos le 30/09/2017 n'ont pas été approuvés, le résultat dudit exercice, soit une perte de 48 718.01 € a été comptabilisé en moins des fonds associatifs.
- Les sommes réclamées à l'ancienne direction au titre des frais de déplacement n'ont pas été provisionnés dans les comptes de l'exercice clos le 30/09/2018, aucune information à ce titre ne figure dans l'annexe desdits comptes.

. Les engagements de retraite au 30/09/2018, soit environ 48 K€ ne sont pas mentionnés dans l'annexe des comptes annuels. La part relative à Monsieur Riboulet parti le 31/12/2018 représente 25 K€.

Par ailleurs, les comptes annuels ne donnent pas d'informations pertinentes sur les engagements suivants qui peuvent avoir une incidence significative susceptible de mettre en cause la continuité d'exploitation :

. Les engagements de l'association relatifs à des contrats de location à échéance court et moyen terme sur des photocopieurs et du matériel informatique, qui se montent à 357 250 € au 30/09/2018.

. Les engagements relatifs au financement des locaux occupés par le Comité, soit 20 000 € de loyer annuel plus les charges d'environ 16 K€ ainsi qu'un acompte de 20 000 € versé annuellement au titre de l'acquisition des murs devant intervenir au plus tard le 13 décembre 2039,

. L'apurement de la dette de la F.F.C. qui s'élève au 30/09/2018 à 366 640 €.

Or les fonds associatifs sont négatifs de 145 696.09 € au 30/09/2018, suite au déficit de l'exercice de 192 142.18 € et le budget prévisionnel ne prend en compte la location des photocopieurs en litige (environ 92 K€ de complément au budget présenté avec 31 K€).

Référentiel d'audit

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.

Indépendance

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance qui nous sont applicables, sur la période du 1^{er} octobre 2017 à la date d'émission de notre rapport, et notamment nous n'avons pas fourni de services interdits par le Code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes.

Justification des appréciations

En application des dispositions des articles L.823-9 et R.823-7 du Code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, outre les points décrits dans la partie « Fondement de l'opinion avec réserve » et dans la partie « Incertitude significative liée à la continuité d'exploitation », nous vous informons que les appréciations les plus importantes auxquelles nous avons procédé, selon notre jugement professionnel, ont porté sur le caractère approprié des principes comptables appliqués.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

Vérification du rapport de gestion et des autres documents adressés aux Sociétaires

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par la loi.

La sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans les documents adressés aux Sociétaires sur la situation financière et les comptes annuels appellent de notre part :

L'omission dans le rapport de gestion d'un évènement important survenu depuis la clôture de l'exercice à savoir la décision de l'Assemblée Générale du 01 décembre 2018 de se placer sous la protection d'une procédure collective.

Responsabilités de la direction et des personnes constituant le gouvernement d'entreprise relatives aux comptes annuels

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de l'association à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider l'association ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le Président et le Comité Directeur.

Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels

Il nous appartient d'effectuer un audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France et d'établir un rapport sur les comptes annuels.


Nous avons réalisé notre mission dans le respect des règles d'indépendance qui nous sont applicables, sur la période du 1^{er} octobre 2017 à la date d'émission de notre rapport, et notamment nous n'avons pas fourni de services interdits par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes.

Fait à Paris, le 18 janvier 2019

Le Commissaire aux comptes

SCP CAUCHY-CHAUMONT & ASSOCIES

*Société de Commissaires aux Comptes
Membre de la Compagnie Régionale de Paris*

A handwritten signature in black ink, consisting of a large, stylized 'J' and 'C' followed by a horizontal line, all enclosed within a large, loopy oval shape.

Jean-Fabrice CAUCHY

Associé

ASSOCIATION BILAN ACTIF

COMITE IDF de Cyclisme

Du 01/10/2017 au 30/09/2018

ACTIF	Exercice du 01/10/2017 au 30/09/2018			01/10/2016 au
	Brut	Amort. & Dépréc.	Net	30/09/2017
ACTIF IMMOBILISE				
Immobilisations Incorporelles				
Frais d'établissement				
Frais de recherche et développement				
Concessions, brevets et droits similaires	25 723,98	25 723,98		
Fonds commercial (1)				
Autres immobilisations incorporelles				
Avances et acomptes				
Immobilisations Corporelles				
Terrains				
Constructions				
Installations techniques, matériels	40 786,77	36 534,76	4 252,01	8 573,37
Autres immobilisations corporelles	66 655,58	28 772,52	37 883,06	35 732,30
Immobilisations grevées de droits				
Immobilisations corporelles en cours	100 000,00		100 000,00	80 000,00
Avances et acomptes				
Immobilisations Financières (2)				
Participations				
Créances rattachées à des participations				
Titres immob. de l'activité portefeuille				
Autres titres immobilisés				
Prêts				
Autres immobilisations financières				
TOTAL (I)	233 166,33	91 031,26	142 135,07	124 305,67
Comptes de liaison				
TOTAL (II)				
ACTIF CIRCULANT				
Stocks et en-cours				
Matières premières et autres appros	54 159,82		54 159,82	112 075,03
En-cours de production (biens/services)				
Produits intermédiaires et finis				
Marchandises				10 204,85
Avances et acomptes versés sur commandes				
Créances (3)				
Créances redevabl. et cptes rattach.				
Autres	144 263,73	42 766,80	101 496,93	138 627,09
Valeurs mobilières de placement				
Disponibilités	213 734,52		213 734,52	41 991,54
Charges constatées d'avance (3)	17 164,82		17 164,82	25 492,39
TOTAL (III)	429 322,89	42 766,80	386 556,09	328 390,90
Charges à répartir sur plusieurs exercices (IV)				
Primes de remboursement des emprunts (V)				
Ecarts de conversion actif (VI)				
TOTAL GENERAL (I+II+III+IV+V+VI)	662 489,22	133 798,06	528 691,16	452 696,57

(1) Dont droit au bail

(2) Dont à moins d'un an (brut)

(3) Dont à plus d'un an

ASSOCIATION BILAN PASSIF

COMITE IDF de Cyclisme

Du 01/10/2017 au 30/09/2018

PASSIF	Du 01/10/2017 au 30/09/2018	Du 01/10/2016 au 30/09/2017
FONDS ASSOCIATIFS		
Fonds propres		
Fonds associatifs sans droit de reprise	46 446,09	95 164,10
Ecart de réévaluation sur des biens sans droit de reprise		
Réserves indisponibles		
Réserves statutaires ou contractuelles		
Réserves réglementées		
Autres réserves		
Report à nouveau		
Résultat de l'exercice (excédent ou déficit)	-192 142,18	-48 718,01
Autres fonds associatifs		
Fonds associatifs avec droit de reprise		
Ecart de réévaluation sur des biens avec droit de reprise		
Subventions d'investissement sur biens non renouvelables		
Provisions réglementées		
Droits des propriétaires (Commodat)		
TOTAL (I)	-145 696,09	46 446,09
Comptes de liaison		
TOTAL (II)		
Provisions pour risques et charges		
Provisions pour risques		
Provisions pour charges		
TOTAL (III)		
Fonds dédiés		
Sur subventions de fonctionnement		
Sur autres ressources		
TOTAL (IV)		
DETTES (1)		
Dettes financières		
Emprunts obligataires		
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (2)		
Emprunts et dettes financières divers (3)		
Avances et acomptes reçus sur commandes en cours		
Dettes d'exploitation		
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	419 625,54	113 743,43
Dettes fiscales et sociales	50 416,93	48 940,89
Redevables créditeurs	53 986,30	73 441,83
Dettes diverses		
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		
Autres dettes	119 879,48	138 818,33
Instruments de trésorerie		
Produits constatés d'avance	30 479,00	31 306,00
TOTAL (V)	674 387,25	406 250,48
Ecart de conversion passif (VI)		
TOTAL GENERAL (I+II+III+IV+V+VI)	528 691,16	452 696,57

(1) Dont à plus d'un an

(1) Dont à moins d'un an

(2) Dont concours bancaires courants et soldes créditeurs de banques

(3) Dont emprunts participatifs

674 387,25

406 250,48

ASSOC. RÉSULTAT (LISTE)

COMITE IDF de Cyclisme

Du 01/10/2017 au 30/09/2018

	Du 01/10/17 au 30/09/18	Du 01/10/16 au 30/09/17
PRODUITS D'EXPLOITATION (1)		
Ventes de marchandises		650,00
Production vendue (biens et services)	1 040 747,08	1 025 420,98
Production stockée		
Production immobilisée		
Subventions d'exploitation	97 705,00	144 296,44
Reprises sur provisions, amortissements et transferts de charges		
Cotisations		
Autres produits (hors cotisations)	52 349,28	37 531,73
TOTAL PRODUITS D'EXPLOITATION (I)	1 190 801,36	1 207 899,15
CHARGES D'EXPLOITATION (2)		
Achats de marchandises		
Variation de stocks de marchandises	6 947,49	1 483,88
Achats de matières premières et de fournitures		
Variation de stocks de matières premières et de fournitures	3 647,42	1 921,66
Achats d'autres d'approvisionnements	114 610,70	163 166,94
Variation de stocks d'approvisionnements	61 172,57	-14,74
Autres achats et charges externes *	696 192,32	656 472,21
Impôts, taxes et versements assimilés	4 187,50	7 466,04
Salaires et traitements	163 561,72	194 031,99
Charges sociales	68 117,06	78 536,92
Dotations aux amortissements, dépréciations		
Sur immobilisations : dotations aux amortissements	8 147,38	7 935,90
Sur immobilisations : dotations aux dépréciations		
Sur actif circulant : dotations aux dépréciations	42 766,80	
Dotations aux provisions		
Subventions accordées par l'association		
Autres charges	192 743,98	230 826,53
TOTAL CHARGES D'EXPLOITATION (II)	1 362 094,94	1 341 827,33
RÉSULTAT D'EXPLOITATION (I) - (II)	-171 293,58	-133 928,18
Opération en commun, Bénéfice attribué ou Perte transférée (III)		
Opération en commun, Perte supportée ou Bénéfice transféré (IV)		
PRODUITS FINANCIERS		
De participation		
d'autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé		
Autres intérêts et produits assimilés	180,27	101,36
Reprises sur provisions, dépréciations et transferts de charges		
Différences positives de change		
Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement		
TOTAL DES PRODUITS FINANCIERS (V)	180,27	101,36
CHARGES FINANCIÈRES		
Dotations aux amortissements, dépréciations et provisions		
Intérêts et charges assimilées	0,10	3 521,36
Différences négatives de change		
Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement		
TOTAL DES CHARGES FINANCIÈRES (VI)	0,10	3 521,36
RÉSULTAT FINANCIER (V) - (VI)	180,17	-3 420,00

ASSOC. RÉSULTAT (LISTE)

COMITE IDF de Cyclisme

Du 01/10/2017 au 30/09/2018

	Du 01/10/17 au 30/09/18	Du 01/10/16 au 30/09/17
PRODUITS EXCEPTIONNELS		
Sur opérations de gestion	5 985,12	89 602,61
Sur opérations en capital		
Reprises sur provisions et transferts de charges		
TOTAL DES PRODUITS EXCEPTIONNELS (VII)	5 985,12	89 602,61
CHARGES EXCEPTIONNELLES		
Sur opérations de gestion	25 623,70	
Sur opérations en capital	1 390,19	972,44
Dotations aux amortissements, dépréciations et provisions		
TOTAL DES CHARGES EXCEPTIONNELLES (VIII)	27 013,89	972,44
RÉSULTAT EXCEPTIONNEL (VII) - (VIII)	-21 028,77	88 630,17
Impôt sur les bénéfices		
SOLDE INTERMÉDIAIRE	-192 142,18	-48 718,01
+ REPORT DE RESSOURCES NON UTILISÉES DES EXERCICES ANTÉRIEURS		
- ENGAGEMENTS À RÉALISER SUR RESSOURCES AFFECTÉES		
TOTAL DES PRODUITS	1 196 966,75	1 297 603,12
TOTAL DES CHARGES	1 389 108,93	1 346 321,13
EXCÉDENT OU DÉFICIT (3)	-192 142,18	-48 718,01
ÉVALUATION DES CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES EN NATURE		
PRODUITS		
Bénévolat		
Prestations en nature		
Dons en nature		
TOTAL PRODUITS		
CHARGES		
Secours en nature		
Mise à disposition gratuite de biens et services		
Personnel bénévole		
TOTAL CHARGES		
TOTAL	-192 142,18	-48 718,01
* Y compris : <i>Redevances de crédit-bail mobilier</i>		
<i>Redevances de crédit-bail immobilier</i>		
(1) <i>Dont produits afférents à des exercices antérieurs</i>	3 434,83	
(2) <i>Dont charges afférentes à des exercices antérieurs</i>	25 623,70	
(3) <i>Compte tenu d'un résultat exceptionnel avant impôt de</i>	-21 028,77	88 630,17

COMITE IDF de Cyclisme

ANNEXE DES COMPTES ANNUELS

Du 01/10/2017 au 30/09/2018

FAITS CARACTÉRISTIQUES DE L'EXERCICE

Par ailleurs, nous apportons des précisions concernant les faits suivants :

Cet exercice est marqué par le changement de président.

Aucune indemnité de fin de carrière n'a été provisionnée alors qu'il était prévu un départ à la retraite le 19 novembre 2018 pour un salarié avec 38 ans d'ancienneté. Cela aura un impact sur les comptes de l'exercice suivant.

Le responsable comptable a été remplacé fin octobre 2018.

RÈGLES ET MÉTHODES COMPTABLES

Les conventions générales comptables ont été appliquées, dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base :

- comparabilité et continuité de l'exploitation
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre
- indépendance des exercices

et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Les comptes annuels au 30/09/2018 ont été établis conformément aux règles comptables françaises suivant les prescriptions du règlement N° 2014-03 du 5 juin 2014 relatif au plan comptable général, modifié par les règlements N° 2015-06 du 23 novembre 2015 et N° 2017-03 du 3 novembre 2017.

Pour l'application du règlement relatif à la comptabilisation, l'évaluation, l'amortissement et la dépréciation des actifs, l'entité a choisi la méthode prospective.

Immobilisations incorporelles

Les immobilisations incorporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition, constitué de leur prix d'achat (y compris droits de douane et taxes non récupérables, après déduction des remises, rabais commerciaux, escomptes de règlement), des coûts directement attribuables à ces immobilisations en vue de leurs utilisations envisagées.

Immobilisations corporelles

Les immobilisations corporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition, constitué de :

- des coûts directement attribuables et engagés pour mettre ces actifs en état de fonctionner selon leurs utilisations envisagées,

Amortissements des biens non décomposables :

La période d'amortissement à retenir pour les biens non décomposables (mesure de simplification pour les PME) est fondée sur la durée d'usage.

ANNEXE DES COMPTES ANNUELS

Du 01/10/2017 au 30/09/2018

Les amortissements pour dépréciation sont calculés suivant le mode linéaire ou dégressif en fonction de la durée d'utilisation ou de la durée d'usage prévue :

Stocks

Les stocks sont évalués selon la méthode du coût d'acquisition.

Les produits fabriqués sont valorisés au coût de production comprenant les consommations et les charges directes et indirectes de production, les amortissements des biens concourant à la production. Le coût de la sous-activité est exclu de la valeur des stocks.

Dans la valorisation des stocks, les intérêts sont toujours exclus.

Une provision pour dépréciation des stocks, égale à la différence entre la valeur brute (déterminée suivant les modalités indiquées ci-dessus) et le cours du jour ou la valeur de réalisation (déduction faite des frais proportionnels de vente), est effectuée lorsque cette valeur brute est supérieure à l'autre terme énoncé.

Créances

Les créances sont valorisées à leur valeur nominale. Une provision pour dépréciation est pratiquée lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur comptable.

IMMOBILISATIONS CORPORELLES

Du 01/10/2017 au 30/09/2018

IMMOBILISATIONS CORPORELLES

- Le compte d'immobilisations concernant les statues et trophées n'a jamais fait l'objet d'amortissement. Compte tenu des montants immobilisés, une dépréciation est peut-être à envisager.

- Les immobilisations en cours représentent le financement de l'acquisition des locaux occupés par le comité. Chaque année, depuis le 13 décembre 2013 et jusqu'au 13 décembre 2039, en plus des loyers payés, 20 000 € sont versés. Le comité deviendra propriétaire après règlement des 540 000 €.

- Le comité dispose d'une voiture, d'un fourgon, d'une remorque et d'une moto.

TABLEAU DES IMMOBILISATIONS

CADRE A	IMMOBILISATIONS	V. brute des immob. début d'exercice	Augmentations	
			suite à réévaluation	acquisitions
INCORPOR.	Frais d'établissement, de recherche et de développement	TOTAL I		
	Autres postes d'immobilisations incorporelles	TOTAL II	25 724	
CORPORELLES	Terrains			
	Constructions	Sur sol propre		
		Sur sol d'autrui		
		Instal.géné., agencés & aménagés const.		
	Installations techniques, matériel & outillage indust.		40 787	
		Instal. géné., agencés & aménagés divers		
	Autres immos corporelles	Matériel de transport	12 137	4 993
	Matériel de bureau & info., mobilier	51 155	984	
	Emballages récupérables & divers			
	Immobilisations corporelles en cours	80 000		20 000
	Avances et acomptes			
	TOTAL III	184 079		25 977
FINANCIERES	Participations évaluées par mise en équivalence			
	Autres participations			
	Autres titres immobilisés			
	Prêts et autres immobilisations financières			
	TOTAL IV			
TOTAL GENERAL (I + II + III + IV)			209 803	25 977

IMMOBILISATIONS CORPORELLES

Du 01/10/2017 au 30/09/2018

CADRE B	IMMOBILISATIONS		Diminutions		Valeur brute des immob. fin ex.	Réévaluation légal Valeur d'origine	
			par virt poste	par cessions			
INCORPOR.	Frais d'étbs, de recherche & de dével.	TOTAL I					
	Autres postes d'immob. incorporelles	TOTAL II			25 724		
CORPORELLES	Terrains						
	Constructions	Sur sol propre					
		Sur sol d'autrui					
	Inst.tech., mat. outillage indus.	Ins. gal. agen. amé. cons				40 787	
		Ins. gal. agen. amé. div.					
	Autres immos corporelles	Matériel de transport		2 613		14 517	
		Mat.bureau, info., mob.				52 139	
Emballages récup. div.							
Immos corporelles en cours					100 000		
Avances et acomptes							
		TOTAL III		2 613	207 442		
FINANCIERES	Part. évaluées par mise en equivalence						
	Autres participations						
	Autres titres immobilisés						
	Prêts & autres immob. financières						
		TOTAL IV					
TOTAL GENERAL (I + II + III + IV)				2 613	233 166		

ÉTAT DES AMORTISSEMENTS

Du 01/10/2017 au 30/09/2018

CADRE A		SITUATIONS ET MOUVEMENTS DE L'EXERCICE DES AMORTISSEMENTS TECHNIQUES			
IMMOBILISATIONS AMORTISSABLES		Amortissements début d'exercice	Augmentations : dotations de l'exercice	Diminutions : amort. sortis de l'actif et reprises	Montant des amortissements à la fin de l'exercice
Frais d'établissement, de recherche et de développement	TOTAL				
Autres immobilisations incorporelles	TOTAL	25 724			25 724
Terrains					
Constructions	Sur sol propre Sur sol d'autrui Inst. générales agen. aménag. cons.				
Inst. techniques matériel et outil. industriels		32 213	4 321		36 535
Autres immos corporelles	Inst. générales agencem. amén. div. Matériel de transport Mat. bureau et informatique, mob. Emballages récupérables divers	7 913 19 646	1 972 1 854	2 613	7 273 21 500
	TOTAL	59 773	8 147	2 613	65 307
	TOTAL GENERAL	85 497	8 147	2 613	91 031

CADRE B		VENTILATION DES MOUVEMENTS AFFECTANT LA PROVISION POUR AMORTISSEMENTS DÉROGATOIRES					
Immobilisations amortissables	DOTATIONS			REPRISES			Mouv. net des amorts fin de l'exercice
	Différentiel de durée	Mode dégressif	Amort. fiscal exceptionnel	Différentiel de durée	Mode dégressif	Amort. fiscal exceptionnel	
Frais d'établissements							
TOTAL							
Immob. incorporelles							
TOTAL							
Terrains							
Constr.	Sur sol propre Sur sol autrui Inst. agenc. et amén.						
Inst. techniques mat. et outil.							
Immo. corpor.	Inst. gales, agenc. am divers Mat. transport Mat. bureau mobilier Emballages récup. divers						
TOTAL							
Frais d'acquisition de titres de participations							
TOTAL GÉNÉRAL							
Total général non ventilé							
CADRE C	MOUVEMENTS DE L'EXERCICE AFFECTANT LES CHARGES REPARTIES SUR PLUSIEURS EXERCICES	Montant net au début de l'exercice	Augmentations	Dotations de l'exercice aux amortissements	Montant net a la fin de l'exercice		
	Frais d'émission d'emprunt à étaler Primes de remboursement des obligations						

LOCATIONS

Du 01/10/2017 au 30/09/2018

LOCATIONS

Les locations de matériel de bureau concernent 5 scanners et 11 copieurs pour un effectif salarié de 3 personnes.

Il y a deux contrats location concernant chacun une voiture.

	Valeur d'origine	REDEVANCES PAYÉES		
		Cumul exerc. antérieurs	Exercice	Total
Autres immobilisations incorporelles				
Terrains				
Constructions				
Inst. matériels et outillages		153 055	124 453	277 508
Autres immobilisations corporelles				
Immobilisations en cours				
TOTAL		153 055	124 453	277 508

	VALEUR RESTANT À PAYER			
	à 1an au plus	à + 1an et 5 ans au plus	à + 5 ans	Total
Autres immobilisations incorporelles				
Terrains				
Constructions				
Inst. matériels, outillages	121 281	260 007		381 288
Autres immobilisations corporelles				
Immobilisations en cours				
TOTAL	121 281	260 007		381 288

COMITE IDF de Cyclisme
ÉTAT DES STOCKS

Du 01/10/2017 au 30/09/2018

STOCKS

L'inventaire physique au 30 septembre 2017 fait ressortir un stock de 122 k€.
L'inventaire physique au 30 septembre 2018 fait ressortir un stock de 54 k€.

TABLEAU DES STOCKS

	Stocks début	Augmentations	Diminutions	Stocks fin
Marchandises	10 204,85		10 204,85	
Matières premières				
Autres approvisionnements	112 075,03	54 159,82	112 075,03	54 159,82
En cours de production de biens				
En cours de production de services				
Produits				
TOTAL	122 279,88	54 159,82	122 279,88	54 159,82

ÉTAT DES ÉCHÉANCES DES CRÉANCES

Du 01/10/2017 au 30/09/2018

ÉTAT DES CRÉANCES À LA CLÔTURE DE L'EXERCICE

ÉTAT DES CRÉANCES		Montant brut	A 1 an au plus	A plus d'un an
ACTIF IMMOBILISÉ	Créances rattachées à des participations			
	Prêts (1) (2)			
	Autres immobilisations financières			
ACTIF CIRCULANT	Clients douteux ou litigieux			
	Autres créances clients			
	Créances rep. titres prêtés : prov /dep. antér			
	Personnel et comptes rattachés			
	Sécurité sociale et autres organismes sociaux			
	Etat & autres	Impôts sur les bénéfices		
	coll. publiques	Taxe sur la valeur ajoutée		
		Autres impôts, taxes & versements assimilés		
		Divers	54 705	54 705
		Groupe et associés (2)		
	Débiteurs divers (dont créances rel. op. de pens. de titres)	89 559	89 559	
	Charges constatées d'avance	17 165	17 165	
TOTAUX		161 429	161 429	
Renvois (1) (2)	Montant	- Créances représentatives de titres prêtés		
	des	- Prêts accordés en cours d'exercice		
		- Remboursements obtenus en cours d'exercice		
		Prêts & avances consentis aux associés (pers.physiques)		

COMPTES DE RÉGULARISATION - ACTIF

Du 01/10/2017 au 30/09/2018

CHARGES CONSTATÉES D'AVANCE

CHARGES CONSTATÉES D'AVANCE	MONTANT
Exploitation	17 165
Financières	
Exceptionnelles	
TOTAL	17 165

PRODUITS À RECEVOIR

PRODUITS À RECEVOIR INCLUS DANS LES POSTES SUIVANTS DU BILAN	MONTANT
Créances rattachées à des participations	
Autres immobilisations financières	
Créances clients et comptes rattachés	
Autres créances	119 762
Disponibilités	
TOTAL	119 762

ÉTAT DES ÉCHÉANCES DES DETTES

Du 01/10/2017 au 30/09/2018

ÉTAT DES DETTES À LA CLÔTURE DE L'EXERCICE

La principale dette concerne la Fédération Française de Cyclisme avec 366 640.64 € au 30 septembre 2018. Un accord financier est en cours avec le fournisseur afin d'apurer la dette.

ÉTAT DES DETTES		Montant brut	A 1 an au plus	A plus d'1 an & 5 ans au plus	A plus de 5 ans
Emprunts obligataires convertibles (1)					
Autres emprunts obligataires (1)					
Emprunts & dettes etbs de crédit (1)					
à 1 an max. à l'origine					
à plus d' 1 an à l'origine					
Emprunts & dettes financières divers (1) (2)					
Fournisseurs & comptes rattachés		419 626	419 626		
Personnel & comptes rattachés		15 025	15 025		
Sécurité sociale & autres organismes sociaux		35 356	35 356		
Etat & autres collectiv. publiques					
Impôts sur les bénéfices					
Taxe sur la valeur ajoutée		36	36		
Obligations cautionnées					
Autres impôts, taxes & assimilés					
Dettes sur immobilisations & cptes rattachés					
Groupe & associés (2)					
Autres dettes (dt det. rel. opér. de titr.)		173 866	173 866		
Dette représentative des titres empruntés					
Produits constatés d'avance		30 479	30 479		
TOTAUX		674 387	674 387		
Renvois	(1) Emprunts souscrits en cours d'exercice				
	Emprunts remboursés en cours d'exercice				
	(2) Montant divers emprunts, dettes/associés				

COMPTES DE RÉGULARISATION - PASSIF

Du 01/10/2017 au 30/09/2018

PRODUITS CONSTATÉS D'AVANCE

PRODUITS CONSTATÉS D'AVANCE	MONTANT
Exploitation	30 479
Financiers	
Exceptionnels	
TOTAL DES PRODUITS CONSTATÉS D'AVANCE	30 479

CHARGES À PAYER

CHARGES À PAYER INCLUSES DANS LES POSTES SUIVANTS DU BILAN	MONTANT
Emprunts obligataires convertibles	
Autres emprunts obligataires	
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit	
Emprunts et dettes financières divers	
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	34 019
Dettes fiscales et sociales	30 911
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	
Autres dettes	10 723
TOTAL DES CHARGES À PAYER	75 653

HONORAIRES VERSÉS COMMISSAIRES AUX COMPTES

Du 01/10/2017 au 30/09/2018

COMMISSAIRES AUX COMPTES

MONTANT DES HONORAIRES VERSÉS AUX COMMISSAIRES AUX COMPTES

	Exercice	Exercice N-1
Commissariat aux comptes, certification, examen des comptes individuels et consolidés :		
HONORAIRES VERSES	10 824	10 800
Total	10 824	10 800

LES EFFECTIFS

Du 01/10/2017 au 30/09/2018

LES EFFECTIFS

Parmi les effectifs, une personne est affectée au CREPS, le reste de l'effectif est situé au siège du comité.

	30/09/2018	30/09/2017
Personnel salarié :		
Ingénieurs et cadres		
Agents de maîtrise		
Employés et techniciens	4,33	4,58
Ouvriers		

PRODUITS ET CHARGES EXCEPTIONNELS

Du 01/10/2017 au 30/09/2018

PRODUITS ET CHARGES EXCEPTIONNELS

25 623.70 € sur les 27 013.89 € de charges exceptionnelles concernent la partie de la subvention de la région Ile de France pour 2017 qui avait été provisionnée conformément à la convention, mais qui ne sera pas versée au comité en raison d'actions non menées.